

Département des **SCIENCES** → **LOGOPÉDIQUES**

Haute École Provinciale
de Hainaut - Condorcet

Saint-Ghislain

Retrouvez nos programmes d'études sur
www.condorcet.be



HAUTE ÉCOLE
CONDORCET





BACHELIER PROFESSIONNALISANT

180 crédits | SAINT-GHISLAIN

→ Orientation
LOGOPÉDIE

Bachelier LOGOPÉDIE

180 crédits | Saint-Ghislain



Cette profession implique le goût des contacts humains, la maîtrise du langage oral et écrit ainsi que le développement d'aptitudes scientifiques. Vous êtes compréhensif, persévérant, rigoureux et bienveillant ?

Le logopède prévient, dépiste, diagnostique, traite et accompagne le patient présentant des troubles de la communication verbale et non verbale, de la cognition numérique (opérations mentales qui permettent le traitement des nombres et la réalisation d'opérations numériques) et de la sphère oro-faciale (bouche et visage).

Ces troubles concernent autant la parole et le langage que les fonctions auditives, visuelles, cognitives incluant l'apprentissage, la respiration, la déglutition, la voix et le fonctionnement tubaire (relatif à la trompe d'Eustache reliant l'oreille à la gorge). Par ailleurs, le diplômé conçoit et exécute les actes techniques et thérapeutiques qu'il juge appropriés pour remédier à la situation observée. En effet, toute personne peut éprouver des difficultés de communication ou des fonctions cognitives pour des raisons développementales, accidentelles ou de maladie.

Le logopède intervient également auprès d'individus malentendants ou éprouvant des problèmes d'insertion ou d'inadaptation dans leur milieu familial, scolaire, professionnel ou social. Il vise l'épanouissement, la ré-

habilitation et la réadaptation du patient qui lui est confié. Outre ses connaissances techniques pointues, ce professionnel détient le sens des responsabilités et le goût du travail en équipe. Son aisance relationnelle et sa maturité psychologique permettent de rendre la démarche thérapeutique efficace.

Le logopède exerce, en qualité d'indépendant, dans son cabinet ou au domicile du patient. Il pratique en milieu préscolaire ou scolaire ordinaire, dans les écoles d'enseignement spécialisé de tous types (handicap sensoriel, mental, moteur, social ou instrumental) ainsi qu'en milieu hospitalier.

Divers organismes tels que les centres PMS, centres de guidance, maisons de repos et/ou de soins pour personnes âgées, centres de rééducation, centres d'alphabétisation, écoles des devoirs, maternités, crèches, pouponnières sont prêts à accueillir le diplômé.

L'étudiant dispose d'un bon niveau de culture générale et trouve de l'intérêt dans les problèmes médicaux et psychologiques.

VIVRE ET ÉTUDIER À LA HEPH - CONDORCET

→

LE SERVICE SOCIAL

Objectif ? Le bien-être des étudiants ! Dans un climat de confiance et de discrétion, le Service social fonde son action autour de trois axes : l'accompagnement psycho-social, l'aide financière, le soutien psychologique. Les assistantes sociales se tiennent à l'écoute des étudiants et de leur famille, les soutiennent dans les démarches administratives, les accompagnent en cas de difficultés personnelles ou relationnelles et les orientent, au besoin, vers d'autres professionnels exerçant à la Haute École ou à l'extérieur de celle-ci. Un soutien psychologique est également organisé à Condorcet pour tous les étudiants qui en expriment le besoin.

LA COMMISSION CULTURELLE

La Commission culturelle, émanation du Conseil Social, assure la promotion de la culture auprès de tous les étudiants. Elle a comme objectifs de regrouper toutes les activités culturelles de la Haute École au sein d'une seule et même commission et de faciliter l'organisation d'activités culturelles tout en assurant leur promotion auprès des étudiants. De plus, la Commission accueille favorablement les propositions culturelles venant des membres de Condorcet. La plupart des activités proposées sont gratuites pour nos étudiants.

LA COMMISSION SPORTIVE

La Commission sportive de la Haute École a pour objectif de promouvoir la pratique sportive au sein de la communauté Condorcet, aussi bien pour le loisir que pour la compétition. La programmation des activités comporte des ateliers réguliers encadrés par des moniteurs (fitness, basketball, volleyball, rugby, danse, gym...) et des compétitions avec d'autres Hautes Écoles et Universités. Différents projets et événements sportifs sont organisés tout au long de l'année. La quasi-totalité des activités proposées sont gratuites pour nos étudiants.

LE SERVICE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

Quelles études choisir ? Des informations sur les passerelles ? Comment se réorienter ? Définir ses aptitudes, ses compétences ? Des difficultés, des questions, des inquiétudes ?

La Haute École Provinciale de Hainaut - Condorcet propose de nombreuses aides aux étudiants afin qu'ils puissent mettre toutes les chances de leur côté pour mener à bien leurs études.

Le Service d'information et d'orientation vous propose de :

- vous aider à élaborer votre parcours académique en tenant compte de vos motivations, de vos intérêts et de vos compétences;
- répondre à vos questions tout au long de votre formation;
- vous informer sur les filières d'études, les cours, les passerelles, les débouchés;
- vous réorienter si vous souhaitez changer de filière;
- vous offrir un soutien d'ordre personnel et psychologique.

LE SERVICE PROMOTION DE LA RÉUSSITE

La Haute École a mis en place un encadrement particulier des étudiants, notamment de première année, pour les aider dans l'élaboration d'une bonne méthode de travail, d'une prise de notes efficace, et pour les accompagner dans les remédiations et la préparation des examens.

ÉTUDIANTS À BESOINS SPÉCIFIQUES (SAPEPS)

Vers un enseignement inclusif !

Le SAPEPS a été créé pour les étudiants qui souhaitent entreprendre des études supérieures et qui se trouvent en situation de handicap (déficience auditive, visuelle ou mobilité réduite) ou composent avec des troubles d'apprentissage. Il veille à ce que cette situation ne constitue pas un frein à la réussite, réfléchit avec l'étudiant à son projet d'études et le soutient tout au long de son parcours académique.

Le SAPEPS est un service d'accompagnement pédagogique personnalisé, destiné aux étudiants de l'enseignement supérieur provincial et adapté à la nature du handicap.

MOBILITÉ (INTER)NATIONALE

La mobilité étudiante permet non seulement d'enrichir sa formation, mais également de découvrir une autre culture, voire une autre langue. Le service des relations internationales accompagne les candidats dans leurs démarches et les soutient dans leur désir de suivre une partie de leur formation (stage ou cours) en Belgique, en Europe ou hors UE. Les étudiants de la Haute École peuvent bénéficier d'une bourse dans le cadre de différents programmes.

eCAMPUS

Accessible partout et à tout moment via un navigateur internet, l'e-Campus permet de :

- consulter les valves numériques et les horaires de cours;
- se connecter à sa boîte email (prenom.nom@condorcet.be);
- accéder aux documents administratifs et aux cours en ligne;
- être informé des activités et des services organisés par les étudiants;
- télécharger des logiciels nécessaires dans le cadre des études.

LES BIBLIOTHÈQUES

Des bibliothèques spécialisées sont à votre disposition dans l'ensemble de la Haute École.

Vous pourrez y trouver :

- des revues, des livres... sélectionnés en fonction des formations dispensées;
- un accès à Internet pour les recherches académiques.

Les ouvrages sont prêtés gratuitement aux étudiants inscrits dans l'une des institutions du Pôle hainuyer. Contacts, horaires et services : www.condorcet.be > services > bibliothèques.

LE CONSEIL DES ÉTUDIANTS

Les étudiants de la Haute École élisent, chaque année et dans chaque département, des représentants qui forment le « Conseil des étudiants ». Celui-ci a notamment pour mission de représenter tous les étudiants de la Haute École, de défendre et de promouvoir leurs intérêts concernant les questions relatives à l'enseignement, à la pédagogie, à la gestion de la Haute École, de susciter la participation active des apprenants ou encore d'assurer la circulation de l'information entre les autorités de l'institution et les étudiants.

SE RESTAURER

La majorité des implantations disposent d'une cafétéria proposant des plats chauds et/ou froids (sandwiches, salades...) pour un prix modique. Il existe aussi de nombreuses possibilités de se restaurer à proximité immédiate des implantations.

SE LOGER

Deux types de logement peuvent être envisagés.

- Les logements étudiants associés à la Haute École, appelés généralement internats.
- Un logement loué auprès d'un particulier.

À l'internat, l'étudiant occupe généralement une chambre individuelle, mais partage les équipements sanitaires et certains espaces avec les autres étudiants. Les repas sont, quant à eux, pris au sein d'un mess. Ce type d'hébergement permet de rencontrer des étudiants de toutes les sections, de tous niveaux d'études, voire d'autres pays.

Différentes possibilités d'internat s'offrent aux étudiants à la Haute École :

Implantation d'Ath

Rue Paul Pastur, 6 - B-7800 Ath
+32 (0) 68 26 45 35 (Site 1 / Siège administratif)
Square Saint-Julien, 9 - B-7800 Ath
+32 (0) 68 28 75 90 (Site 2)

Implantation de Tournai

Internat mixte - Cité Georges Point

Rue Paul Pastur, 4 à B-7500 Tournai
+32 (0) 69 25 37 00

Inscription obligatoire, via le site www.citegeorgespoint.be

Internat pour filles

Boulevard du Roi Albert Ier, 1 à B-7500 Tournai
+32 (0) 69 23 24 26

Internat autonome mixte - Maison des étudiants

Rue des Carmes 13-15, à B-7500 Tournai
+32 (0) 69 66 96 69

Implantation de Charleroi

La cité estudiantine LA VIGIE

Square Hiernaux, 2 - B-6000 Charleroi
Tél. : +32 (0) 71 53 12 41

Implantation de Morlanwelz

Rue de l'Enseignement, 8-10 - B-7140 Morlanwelz
Tél. : +32 (0) 64 43 20 30

Plus d'infos au sujet de la recherche d'un logement : www.condorcet.be

S'INSCRIRE À LA HEPH - CONDORCET

→

CONDITIONS D'ADMISSION

L'accès aux études de premier cycle est régi par les articles 107 et suivants du Décret Paysage, disponible sur le site www.condorcet.be.

Lors de votre inscription, vous devrez, dans tous les cas, être détenteur soit :

- du Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (CESS);
- du certificat ou diplôme délivré par l'Enseignement de Promotion Sociale;
- d'un titre étranger dont l'équivalence est reconnue.

Au plus tard le 30 septembre de l'année académique en cours, vous aurez complété votre dossier d'inscription. Certaines obligations peuvent varier en fonction des impératifs administratifs du moment et des exigences spécifiques liées à la formation.

Pour qu'une inscription soit régulière, l'étudiant doit satisfaire à l'ensemble des obligations administratives et financières imposées. La liste des documents requis est consultable sur le site internet de la Haute École. (www.condorcet.be > études > inscriptions).

EQUIVALENCE

Les étudiants ayant terminé leurs études secondaires à l'étranger doivent introduire une demande d'équivalence auprès des services d'homologation de la Fédération Wallonie - Bruxelles. La date limite de dépôt de votre dossier, généralement fixée au 15 juillet de l'année précédant la rentrée scolaire envisagée, ainsi que les autres modalités à respecter sont disponibles auprès de la Direction Générale de l'enseignement obligatoire.

Service des Equivalences :

Rue Adolphe Lavallée, 1 à 1080 Bruxelles.

+32 (0)2 690 86 86

equi.oblig@cfwb.be - www.equivalences.cfwb.be

DROITS D'INSCRIPTION

À titre indicatif, pour l'année 2021 - 2022, les droits d'inscription aux formations de bachelier s'élevaient, pour tout étudiant et par année académique à :

- 226 € pour le premier bloc et la poursuite du cursus
- 278 € pour l'année académique diplômante.

+ CERTIFICAT EN GESTION ENTREPRENEURIALE

Pour les formations de master, les droits d'inscription s'élevaient en 2021 - 2022 à

- 401 € pour le premier bloc et la poursuite du cursus
- 505 € pour les années académiques diplômantes (3^e bloc du bachelier de transition et dernier bloc du master).

Il s'agit des montants minimums légaux fixés par la Fédération Wallonie - Bruxelles. Attention, les droits d'inscription constituent une partie des frais inhérents aux études. Des coûts supplémentaires, comprenant les stages, le matériel et les documents, seront nécessaires au bon déroulement de la formation.

Vous trouverez de plus amples informations au sujet des frais des études sur notre site www.condorcet.be > **frais d'inscription**.

Pour les étudiants dits « de condition modeste »

Pour les formations de bachelier, les droits d'inscription s'élevaient en 2021-2022 à :

- 115 € pour le premier bloc et la poursuite du cursus
- 167 € pour l'année académique diplômante.

Pour les formations de master, les droits d'inscription s'élevaient en 2021 - 2022 à :

- 209 € pour le premier bloc et la poursuite du cursus
- 374 € pour les années académiques diplômantes (3^e bloc du bachelier de transition et dernier bloc du master).

Pour les étudiants boursiers

Gratuité sur présentation d'une preuve de l'octroi d'une bourse.

Les étudiants étrangers, ressortissant d'un pays non membre de l'UE paient, en plus du droit d'inscription, un droit d'inscription spécifique. A titre d'exemple, pour 2021 - 2022, la somme des deux s'élevait à :

- 1.218 € par année académique, pour le début et le milieu de cycle et à 1.270 € pour la fin d'un cycle de bachelier professionnalisant.
- 1.888 € par année académique, pour le début et le milieu de cycle et à 1.992 € pour la fin d'un cycle de bachelier de transition.
- 2.385 € par année académique et à 2.489 € pour la fin d'un cycle de master.

Des cas d'exemption existent ; vous les trouverez détaillés sur www.condorcet.be.

PÉRIODES ET LIEUX D'INSCRIPTION

L'inscription est désormais possible à partir du site www.condorcet.be pour tous les étudiants, boursiers ou non, ressortissants de l'Union européenne ou assimilés souhaitant s'inscrire pour la première fois au premier bloc.

Des précisions concernant les cas assimilés sont diffusées sur www.condorcet.be.

La préinscription vous permettra de faciliter votre inscription auprès des secrétariats des différentes implantations qui vous accueilleront durant la première quinzaine de juillet et à partir de la deuxième quinzaine du mois d'août.

Les inscriptions se clôturent le 30 septembre de l'année académique en cours.

NOUS RENCONTRER

Durant l'année académique, la Haute École participe à plusieurs salons d'information sur les études. Les équipes pédagogiques se font un plaisir de répondre à vos interrogations.

Des Journées Portes Ouvertes et des séances d'infos sont également organisées annuellement.

Sachez aussi qu'il est possible de découvrir les cours d'une section sans y être encore inscrit, de faire connaissance avec les enseignants et de s'acclimater aux lieux, en participant aux classes ouvertes.

Pour connaître les dates et les lieux de ces événements, consultez le site : www.condorcet.be.

CERTIFICAT EN GESTION ENTREPRENEURIALE

Intéressé par l'idée de lancer votre propre activité professionnelle, votre entreprise ou votre association ?

Ajoutez à votre cursus une dimension entrepreneuriale ! Grâce au certificat en gestion entrepreneuriale, l'étudiant élargit et perfectionne savoirs et compétences en matière de création ou de développement d'une activité, de nature économique ou non marchande.

Les orientations données à ce certificat sont multiples : elles peuvent concerner l'agrobioscience et la chimie, les

arts appliqués, la communication, l'éducation, les sciences sociales, le marketing, le management touristique et hôtelier, la santé publique, les sciences de l'enseignement, les sciences de la motricité, les sciences économiques, juridiques et de gestion, les sciences et les technologies, les sciences logopédiques en créant un lien étroit avec le parcours académique du demandeur.

La seule condition préalable pour y participer est d'avoir obtenu le statut d'« étudiant-entrepreneur à la HEPH - Condorcet ». Dès lors, le candidat monte un parcours sur mesure, composé d'activités reprises dans toute l'offre de formation de la HEPH - Condorcet, d'activités entrepreneuriales intra et extra muros auprès de dispositifs reconnus et de partenaires spécialisés dans la création d'entreprise.

Le certificat compte 10 crédits répartis en 3 unités d'enseignement liées au métier que l'étudiant souhaite exercer (3 crédits), à l'entrepreneuriat (3 crédits) et à la rédaction d'un plan d'affaires (4 crédits).

Cette formation complémentaire fondée sur la pratique, l'action et le coaching se réalise en une année et se clôture par la défense d'un TFE entrepreneurial devant un jury composé de membres du corps pédagogique de la HEPH - Condorcet et d'experts reconnus dans le milieu de l'entrepreneuriat.

En partenariat avec des spécialistes de la création et de la gestion d'entreprises, l'encadrement des étudiants est pris en charge par une équipe pluridisciplinaire favorable au partage d'expériences, jugé bénéfique à l'ouverture d'esprit.

Il est également possible de participer à la formation transnationale d'étudiants-entrepreneurs favorisant la création d'activités transfrontalières par des étudiants ayant une intention entrepreneuriale.

Le formulaire d'inscription, les brochures et des informations complémentaires sont disponibles sur :

www.entrepreneur-de-demain.be

NOTRE IMPLANTATION

→

SAINT-GHISLAIN

Place Albert-Elisabeth, 22

B-7330 Saint-Ghislain

+32(0)65 71 42 37

-

[Adresse postale]

Rue de l'enseignement, 45

B-7330 Saint-Ghislain

info.log.stgn@condorcet.be



HAUTE ÉCOLE
CONDORCET

WWW.CONDORCET.BE